

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 34 (1954)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** La vie économique en quelques lignes

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

**LE FAIT** Premières mesures économiques de M. Mendès-  
**DU MOIS** France. — Les premiers décrets économiques du gouvernement Mendès-France sont sortis : ils concernent essentiellement :

- la création de fonds de reconversion et de reclassement;
- une libération « expérimentale » de 13 p. 100 des échanges, pour porter le taux de libération à 65 p. 100;
- une baisse du prix de l'énergie pour aider à la compression des prix de revient industriels;
- l'assainissement de la production viticole.

**FINANCES PUBLIQUES** Projet de budget pour 1955. — Le projet de budget préparé par les services de M. Edgar Faure prévoit d'ores et déjà une « impasse » de 1.000 milliards, soit le quart des dépenses totales, contre 800 milliards l'an dernier. Et une majoration de certains crédits semble encore inévitable pour permettre le relèvement des traitements anormalement bas de la fonction publique, en conformité avec les engagements pris par le Président du Conseil.

**FINANCES PRIVÉES** Hausse de la Bourse. — La hausse continue de la Bourse des valeurs (plus de 40 % depuis le début de l'année) marque de manière indéniable la renaissance de l'épargne mobilière. L'explication purement monétaire de ce mouvement de hausse ( crainte d'une dévaluation) ne résiste pas aux faits puisque les valeurs françaises ont plus monté que les valeurs étrangères et que les obligations se placent à nouveau facilement dans le public.

Causes principales : rapatriements massifs de capitaux placés outre-mer; réinvestissements immédiats des bénéfices boursiers.

**INDUSTRIE AUTOMOBILE** En marge du prochain Salon de l'automobile. — A l'approche du Salon de l'automobile, une concurrence acharnée se fait jour dans l'industrie automobile qui fait vivre directement ou indirectement 3.000.000 de personnes en France. La fusion Simca-Ford a vigoureusement stimulé toutes les autres marques et chacun s'efforce de rivaliser avec ses rivaux sur le plan de la qualité, du confort et des prix.

Le bénéficiaire de cette lutte pacifique : le client. Une fois n'est pas coutume...

**AGRICULTURE** Les récoltes sont très satisfaisantes. — Blé : 100 millions de quintaux, avec un rendement de 22,5 quintaux à l'hectare (ce sont les plus hauts chiffres atteints à ce jour);

Betteraves : 112 millions de quintaux avec un rendement de 292 quintaux à l'hectare (en 1953 les chiffres étaient légèrement supérieurs, mais il s'était agi d'une récolte réellement exceptionnelle);

Vignes : 57 millions d'hectolitres (semblable à 1953).

**CRÉDIT** Vers un abaissement du loyer de l'argent. — Des pourparlers sont en cours pour obtenir une réduction de certains frais bancaires, notamment en ce qui concerne les crédits d'investissements. Une baisse du taux d'escompte de la Banque de France a été également envisagée, qui aurait ramené le taux de 3 1/4 à 3 p. 100, mais aucune décision n'a encore été prise.

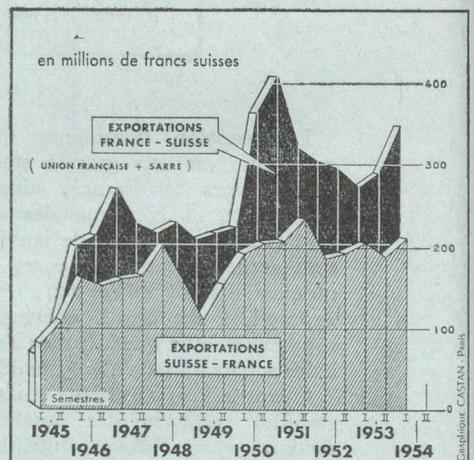
**Les recherches s'intensifient** dans toutes les régions susceptibles de recouvrir des couches pétrolières, et les résultats enregistrés à Parentes, dans les Landes, par Esso Standard, ont stimulé les autres sociétés nationales ou privées : Société nationale des pétroles d'Aquitaine, qui a déjà tiré l'an dernier 30.200 tonnes de pétrole brut du gisement de Lacq, Régie autonome des pétroles, qui exploite le gaz de Saint-Marcel et alimente tout le sud-ouest; Compagnie française des pétroles qui avait négligé jusqu'à présent la prospection en France métropolitaine pour se consacrer aux forages du Sahara et vient de solliciter un permis de recherches.

**Résultats du mois d'août.** — Le commerce extérieur de la France pendant le mois d'août écoulé se traduit par un chiffre d'importations de 116.508 millions de francs (dont 83.458 millions en provenance de l'étranger et 33.050 millions de la France d'outre-mer) et un montant d'exportations de 116.500 millions (dont 76.103 millions vers les pays étrangers et 40.397 millions vers les T. O. M.).

La balance commerciale d'août, débitrice de 7.355 millions en ce qui concerne les échanges France - pays étrangers et créditrice de 7.347 millions dans les échanges métropole-France d'outre-mer, se présente en définitive sensiblement en équilibre avec un solde débiteur de 9 millions seulement, au lieu de 6.873 millions le mois précédent, et 7.551 millions en août 1953.

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

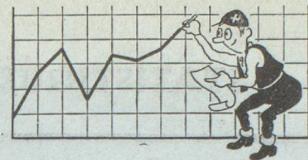
## GRAPHIQUES DU COMMERCE



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	15 sept. 2.700	12 août 2.760	14 sept. 3.710
Cours fr. s. marché parallèle.	14 sept. 87	13 août 88,75	14 sept. 93
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100). . . . .	10 sept. 266	13 août 256	11 sept. 181
Ind. prod. ind. (1938 = 100). . . . .	juillet 148	juin 159	juillet 131
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100) . . . . .	juillet 184	juin 183	juillet 176
Ind. prix de gros (1949 = 100). . . . .	août 135,8	juillet 134,4	août 137,3
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100) . . . . .	août 141,7	juillet 141,9	août 143,1
Transports commerc. (mio. t.). . . . .	juin 13,0	mai 12,8	juin 14,2
Voyageurs (millions) . . . . .	juillet 39,5	juin 42,7	juillet 41,5
Ind. vol. import. (1938 = 100) . . . . .	août 120	juillet 127	août 102
Ind. vol. export. (1938 = 100) . . . . .	août 195	juillet 189	août 145

# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

### COMMERCE EXTERIEUR

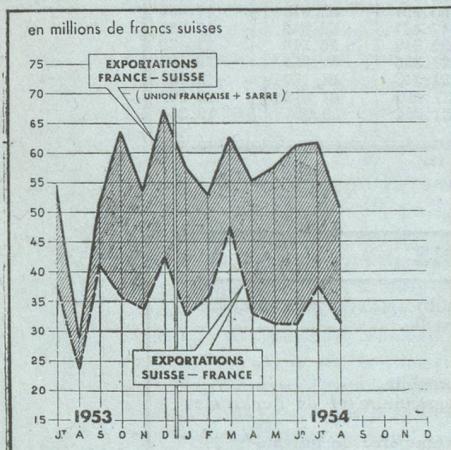
**Résultats du mois d'août.** — Pour le mois d'août, les importations se sont élevées à 426,3 millions de francs contre 469,7 millions en juillet et 365,8 millions en août 1953. Les exportations ont été de 371,9 millions de francs contre 459,5 millions en juillet et 367,6 millions en août 1953. Pour le mois d'août, le solde passif est donc de 54,4 millions en regard d'un solde passif de 10,2 millions en juillet et d'un solde actif de 1,8 million en août 1953.

Pour les huit premiers mois de cette année les importations se montent à 3.578 millions de francs (3.237,7 millions en 1953) et les exportations à 3.290,5 millions (3.276,1 millions en 1953), ce qui laisse un solde passif de 288,3 millions alors que pour la période correspondante de l'an passé ressortait un solde actif de 38,4 millions de francs.

### U. E. P.

**Position de la Suisse en août.** — Pour le mois d'août le trafic de paiements de la Suisse dans l'U. E. P. laisse un solde actif de 114,8 millions de francs contre 88,2 millions en juillet. Le crédit accordé par la Confédération atteint 709,1 millions de francs.

## COMMERCE FRANCO-SUISSE



### CONSEIL FÉDÉRAL

#### Au Département de l'économie publique.

Bien que M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, chef du Département de l'économie publique, n'ait pas donné officiellement sa démission, la Presse a formellement annoncé son départ pour la fin de cette année. M. Rubattel sera resté en fonctions sept ans. Le Conseil fédéral, pour décharger ce département-mammouth, proposera d'en détacher

l'Office des assurances sociales pour le transférer au Département de l'Intérieur.

### Assemblée de l'Association suisse des banquiers. — BANQUES

Le 11 septembre a eu lieu à Gstaad l'assemblée générale annuelle de l'Association suisse des banquiers. Dans son allocution M. Ch. de Loës, président, a demandé entre autres l'assouplissement de la politique suisse des transferts. Il a évoqué en outre le problème du financement des crédits d'exportation dont le terme de paiement dépasse cinq ans.

### Lutte sur le marché de l'essence. — ESSENCE

Un nouveau concurrent est entré sur le marché de l'essence sous la forme d'une société Migrol, dont le nom atteste l'origine. Cette société met en vente de l'essence à Genève au prix de 49 cts le litre (au lieu de 55 cts). Il existait déjà des distributeurs dissidents en Suisse orientale où l'on peut se procurer de l'essence à 51 cts le litre. On ne connaît pas encore la réaction des grandes compagnies distributrices, mais l'on croit savoir qu'elles vont aussi baisser leur prix à 51 cts le litre.

### Mesures de défense économique envers l'étranger. — POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Conseil fédéral demande aux Chambres que l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 sur les mesures de défense économique envers l'étranger, et qui arrive à échéance à la fin de l'année, soit prorogé jusqu'à fin 1956. Le texte de cet arrêté n'a pas varié depuis 1933 à l'exception de l'article 1<sup>er</sup> qui a été modifié le 22 juin 1939. Depuis l'entrée en vigueur des nouveaux articles économiques de la Constitution et des lois d'application, l'arrêté fédéral de 1933 n'a été appliqué qu'aux échanges commerciaux et aux paiements avec les pays étrangers, mais il constitue néanmoins une véritable loi sur le commerce extérieur.

### Session des Chambres fédérales. — PARLEMENT

Le 20 septembre a commencé la session d'automne des Chambres fédérales. Parmi les objets à l'ordre du jour, nous citons dans le domaine économique l'initiative populaire pour empêcher la construction du barrage de Rheinau, le projet de loi sur les conventions collectives de travail, l'initiative « pour la protection des locataires et des consommateurs » et les deux initiatives « pour la réduction et le contrôle par le peuple des dépenses fédérales ».

Les Chambres fédérales traiteront aussi de la nouvelle loi fédérale sur la prévention des crises et la création d'occasions de travail et, pour la première fois, discuteront du rapport de gestion de l'Office suisse de compensation. En outre, une série de motions et d'interpellations posera le problème de la politique agraire du Conseil fédéral et du revenu de l'agriculture suisse.

### Comptoir Suisse. — FOIRES

Le 35<sup>e</sup> Comptoir Suisse a eu lieu à Lausanne du 11 au 26 septembre.